



# COMMUNE DE SAESSOLSHEIM

## Arrondissement de Saverne

MAIRIE 27 rue Principale – 67270

Téléphone : 03.88.70.57.19 Email : [mairie.saessof@wanadoo.fr](mailto:mairie.saessof@wanadoo.fr)

## COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

### Séance du 1<sup>er</sup> Février 2021

Sous la présidence de M. Dominique MULLER, Maire

Membres présents : WOLFF Véronique Adjointe au Maire - Eric FALK, Adjoint au Maire- HINDENNACH Gérard Adjoint au Maire- BAERMANN Fabrice - DURANDOT Mathieu --- HOENEN Thomas - KELLER Serge- LECHNER Jean- KEITH Hervé -MULLER Claudia -MULLER Cécile -TRESCHER Sandrine

Conseillers élus : 15 Membre excusés : KRUX Etienne - HEIM Christine

En fonction : 15

Présents : 13

Compte-rendu affiché

Le 15/02/2021

La séance du Conseil Municipal s'est tenue dans la grande salle de l'Espace Communal afin de respecter les règles de distanciation imposées par la lutte contre la pandémie Covid 19.

### **1. Approbation du procès-verbal de la réunion du lundi 7 décembre 2020**

Après relecture, M. le Maire propose d'approuver le procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 7 décembre 2020.

Aucune autre observation particulière n'étant formulée, le procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 7 décembre 2020 est adopté à l'unanimité.

M. le Maire souhaite avec l'accord des membres du Conseil Municipal supprimer le point concernant le compte administratif 2020 et le compte de gestion 2020 étant donné que la trésorerie de Saverne n'a pas encore fait parvenir les décomptes définitifs du compte de gestion.

M. le Maire remercie l'ensemble des Conseillers pour leur travail et leur implication durant la période de Noël.

### **2. Bâtiments : approbation du marché de l'accessibilité des bâtiments :**

M. le Maire informe les membres du Conseil Municipal du résultat de l'appel d'offres dont l'ouverture des plis a eu lieu le 7 décembre 2020 à 19h00 en mairie. 17 offres avaient été réceptionnées.

TRUMPF architecte, le maître d'œuvre a estimé le montant total des travaux à 79 362.76 € HT.

Les entreprises ont été classées en fonction de la valeur technique et du montant de l'offre. Après analyse des offres et du tableau comparatif fourni par le bureau Trumpf, la commission d'appel d'offres a décidé d'attribuer le marché de l'accessibilité des bâtiments publics tel que suit :

- Lot n°1 aménagement extérieur et marquage PMR : A l'entreprise GCM pour un montant de 36 635.19 €
- Lot n°2 menuiserie intérieur signalétique : A l'entreprise REPERES pour un de 9 561.60 €
- Lot n°3 Electricité : A l'entreprise MEYER Electricité pour un montant de 9 306.11 €
- Lot n°4 Installation sanitaire : A l'entreprise SANITECH pour un montant de 7 426.18 €
- Lot n°5 Serrurerie : A l'entreprise ADAPT CK pour un montant de 10 754.87 €
- Lot n°6 Peinture : pas d'offre probablement en raison de l'estimation du besoin : 500 €

Rappel : Octroi d'une subvention de 24300 € par arrêté préfectoral portant attribution d'une subvention au titre de la DETR 2020, ainsi qu'une subvention du conseil départemental à raison de 14500€.

Après avoir délibéré

le Conseil Municipal, à l'unanimité

- Approuve la proposition de la commission d'appel d'offres
- Confie les travaux prévus à l'entreprise GCM pour un montant de 36 635.19 € HT
- Confie les travaux prévus à l'entreprise REPERES pour un montant de 9 561.50 € HT
- Confie les travaux prévus à l'entreprise MEYER ELECTRICITE pour un montant de 9 306.11€ HT
- Confie les travaux prévus à l'entreprise SANITECH pour un montant de 7 426.18 € HT
- Confie les travaux prévus à l'entreprise ADAPT CK pour un montant de 10 754.87 € HT
- Autorise le Maire à signer les documents y afférents.

### **3. Route Massu : installation d'une borne Koufra**

M. le Maire revient sur la manifestation du 23 novembre 2019, qui retraçait l'itinéraire emprunté le 23 novembre 1944 par la 2<sup>ème</sup> DB du général Philippe LECLERC DE HAUTECLOCQUE et qui passe par la Commune de Saessolsheim.

M. le Maire présente une documentation adressée par l'Association Pro Patria pour l'implantation d'une borne 'serment de Koufra'.

Cette association a initié le projet « voie de la 2<sup>ème</sup> DB » qui relie les communes libérées par cette division en 1944, de la Manche à Strasbourg. L'appartenance à cette voie est concrétisée par l'implantation d'une borne commémorative appelée « borne de Koufra »

Les bornes « serment de Koufra » s'inspirent de celles de la voie sacrée (Verdun) ou, plus tard, de la Voie de la Liberté de la 3<sup>ème</sup> Armée Américaine commandée par le Général Patton dans laquelle combattait la Division Leclerc.

Elles constituent la « VOIE de la 2e DB » qui emprunte fidèlement le parcours suivi par cette division blindée française, depuis la Normandie jusqu'en Alsace.

M. Eric FALK propose d'installer cette borne, d'une dimension de 1.2 m sur 0.60 m, à l'entrée du village ,route de Saverne , entre les deux tilleuls.

Le prix de la borne s'élève à 1800 € net sans le transport et sans le socle.

M. le Maire propose d'aménager le socle lors d'une journée de travail.

Après en avoir délibéré

le Conseil Municipal à l'unanimité.

Décide

- D'acquérir une borne Koufra pour un montant de 1800 € HT.
- Autorise le Maire à signer tous documents y afférents.

#### **4. Programmation 2021**

M. le Maire présente les projets de travaux pour 2021.

Les dépenses d'investissement sont à prévoir pour :

-Accessibilité des bâtiments publics - mairie- salle-groupe scolaire-local des jeunes-église : montant à inscrire au budget : 85 000€ ht (peinture comprise) .

- Etude d'enfouissement des réseaux téléphoniques pour la rue de la Libération et la rue Haute : 8000€ HT
- Etude pour des travaux à réaliser au club house 3500€ HT et acquisition de grilles pare-ballons
- Travaux de voirie suite au remplacement du réseau d'adduction d'eau potable dans les rues de la Libération, rue des Forgerons et rue Haute- montant à définir selon les travaux à réaliser
- Mise aux normes du paratonnerre de l'Eglise
- Aide aux associations pour la reprise de leurs activités
- Inauguration festive des travaux des abords de la salle
- Journée citoyenne et marché local à organiser
- Mise en œuvre des zones de non-traitement (ZNT)

Des recettes d'investissements (solde des subventions par le département, région) sont encore en attente de recouvrement pour les travaux des abords de la salle.

Des régularisations de limites parcellaires versées dans le domaine public sont en cours : pour le chemin d'accès à l'école (le long de la partie haute du stade), la rue du Lavoir (déplacement du Dorfpfad), la rue du Chanvre et la Route de Saverne.

#### **5. Formation des élus 2021**

M. le Maire propose aux membres du conseil municipal le programme spécifique des formations pour les élus organisés par l'IPAG de Strasbourg.

La date limite des inscriptions est fixée au 24 avril de l'année courante.

#### **6. Divers**

- M. Éric FALK informe les membres du Conseil Municipal que la journée de plantation des arbres pour chaque naissance 2020 aura lieu le 7 février à 10h. Rendez-vous a déjà été donné aux jeunes parents au verger des arboriculteurs.  
Eric FALK sollicite l'aide des membres des Conseil Municipal pour cette matinée de travail.

Prochaine réunion du Conseil Municipal le 15 mars 2021 à 20h00 à la salle.

MULLER Dominique	WOLFF Véronique	HINDENNACH Gérard	FALK Éric
KURX Etienne	BAERMANN Fabrice	HEIM Christine	DURANDOT Mathieu
LECHNER Jean	HOENEN Thomas	KEITH Hervé	MULLER Cécile
KELLER Serge	TRESCHER Sandrine	MULLER Claudia	

Le Maire certifie le caractère exécutoire de cette délibération et informe qu'elle peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Strasbourg dans le délai de 2 mois à compter de sa publication.